

Dans le cadre du plan national Alzheimer 2008-2012, la ville de Guéret et son Centre Communal d'Action Sociale proposent un nouveau service pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou d'une maladie apparentée, et celle de leur entourage. Il s'agit de l'Equipe Spécialisée Alzheimer Nord Creuse (ESA).

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

La maladie doit avoir été diagnostiquée et annoncée. Une prescription du médecin est indispensable.

QUELLE ZONE GÉOGRAPHIQUE EST COUVERTE PAR L'ESA NORD CREUSE ?

L'ESA Nord Creuse couvre 14 cantons : Bénévent l'Abbaye, Bonnat, Boussac, Chambon sur Voueize, Chatelus-Malvaleix, Dun le Palestel, Evaux les Bains, Grand Bourg, Guéret Nord, Guéret Sud-Est, Guéret Sud-Ouest, Jarnages, La Souterraine, Saint Vaury. Pour de plus amples précisions, contacter le service.

QUEL COÛT ?

Cet accompagnement est financièrement pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie pour une quinzaine de séances.

QUELLES MODALITÉS ?

L'infirmière coordinatrice vous présente le dispositif, les missions de chaque membre de l'ESA et vous demande d'expliquer vos besoins. Un premier bilan est effectué par l'ergothérapeute qui vous propose un plan de soins individuel comprenant des activités spécifiques et adaptées. Puis les premières séances d'accompagnement et de réhabilitation débutent. Un bilan de prise en charge est réalisé par l'équipe en milieu de parcours. En même temps, l'équipe cherche des relais. À la fin des séances, les relais et les solutions sont en place, dans la mesure du possible (accueil de jour, augmentation du soutien par les auxiliaires de vie, solutions de répit...).

QUELS TYPES DE SOINS ET QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

- Activités thérapeutiques liées à la mobilité, la communication, l'apprentissage, ou le réapprentissage de gestes adaptés, activités ludiques, activités d'expression orales ou écrites...
- Activités de réhabilitation sociale (courses, activités de la vie quotidienne ou culturelles, rencontres...
- Soutien des aidants (explication des attitudes à privilégier, des activités pouvant les aider, soutien de leur action, utilisation de structure de répit...).
- Conseils et propositions de solutions pratiques pour le quotidien.

QUELLES PRESTATIONS SONT PROPOSÉES

Les interventions de l'ESA portent sur la cognition, l'activité motrice et l'ajustement des aides. Les objectifs sont de :

- Conseiller, éduquer, prévenir la personne malade et son entourage,
- Solliciter et renforcer les compétences préservées et résiduelles et les savoir-faire,
- Proposer et automatiser des stratégies d'adaptation,
- Renforcer l'estime de soi, la communication verbale et non verbale.

À QUEL MOMENT ? OÙ ? QUAND ?

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
En moyenne 1 séance d'environ 1h par semaine.

QUI COMPOSE L'ESA ?

- 1 infirmière coordinatrice,
- 1 ergothérapeute
- 4 assistantes de soins en gérontologie (ASG).





**CCAS – SSIAD de
Guéret**

Où se renseigner ?

Vous avez besoin d'informations ou d'un conseil,
n'hésitez pas à appeler :

Service de Soins Infirmiers à Domicile
du Centre Communal d'Action Sociale de
Guéret

3 Rue Maurice Rollinat

23000 GUERET

Tél : 05 55 41 46 40

**Equipe
Spécialisée
Alzheimer
Nord Creuse**